

1) C'est quoi un service de valeur ajoutée ?

Il s'agit d'un service en plus qu'offre une entreprise en complément de son activité principale. Chaque entreprise vend un service ou des biens à ses clients. Dans son approche commerciale, elle prévoit des charges de promotion et de publicité, qui prennent généralement la forme de spots publicitaires radio, télé ou presse écrite. Mais une entreprise peut aussi booster ses ventes en proposant à sa clientèle un service gratuit en plus de celui pour lequel elle est sollicitée. A titre d'exemple, une banque, une compagnie d'assurances ou un fournisseur d'accès internet peut en sus des services bancaires, des contrats d'assurances ou de l'offre internet donner sans coût additionnel un service complémentaire à ses clients dans le but de les fidéliser. Dans un contexte concurrentiel, un service à valeur ajoutée peut faire la différence entre deux produits quasi identiques.

2) Pourquoi AFRITAXES est un service de valeur ajoutée idéal ?

AFRITAXES est le premier portail Web spécialisé dans l'assistance, la communication et l'information en matière fiscale dans les 17 pays d'Afrique francophone. En offrant à vos clients, un abonnement AFRITAXES, vous leur donnez la possibilité de :

- Télécharger à volonté tous les textes et documents fiscaux de ces pays (les codes généraux des impôts, les livres de procédures fiscales, les instructions fiscales, les conventions fiscales, les chartes de contribuables, les codes des investissements et autres codes particuliers, les imprimés de déclarations et de paiement des impôts)
- Bénéficier d'une recherche facilitée grâce à notre système de classement des textes par types d'impôts, par nature d'activité et par nature de textes et gagner ainsi un temps appréciable dans le traitement de tout problème fiscal.
- Profiter en cas de besoin, de notre cadre d'échanges « Forum » pour recevoir une assistance multiforme grâce à la chaîne de professionnels constituée par tous les abonnés officiant dans plus de 17 pays. Qui n'a jamais eu envie de s'enquérir sur la démarche à suivre face à une procédure insuffisamment expliquée ou sur l'interprétation d'un texte dont les contours nous échappent?
- S'informer régulièrement grâce à l' «actualité fiscale » qui publie hebdomadairement les dernières réflexions en matière fiscale concernant des thèmes d'actualité comme le niveau de pression fiscale, la lutte contre la fraude fiscale, la fiscalité de développement, l'assistance aux contribuables, les droits et les obligations des contribuables lors des contrôles fiscaux...

- Télécharger les analyses et études disponibles sur tous les thèmes fiscaux (idéal pour les étudiants, les professionnels et les chercheurs) afin d'avoir une bonne connaissance des meilleures pratiques internationales sur les principales questions fiscales.
- De plus, grâce à sa parfaite connaissance des systèmes fiscaux africains et de ses principaux acteurs, « AFRITAXES » est un recours dans la recherche d'une meilleure prévision, prévention et traitement du risque fiscal lié à l'investissement dans ces pays. Il ambitionne par conséquent de devenir, dans le strict respect de la légalité, un partenaire privilégié pour une gestion de la fiscalité africaine au mieux des intérêts des investisseurs dans cette partie du continent. A noter que « AFRITAXES » est disponible pour des mandats de consultations (pour des situations particulières nécessitant plus de recherche) ou une expertise plus approfondie.

3) Comment s'offrir AFRITAXES comme service de valeur ajoutée

Deux options sont envisageables :

- L'entreprise bénéficie d'une liberté dans la formation des prix de son activité principale. Elle peut faire supporter le coût du service de valeur ajoutée (AFRITAXES) à ses clients
- L'entreprise n'a pas de marge dans la formation des prix ou ne veut pas changer ses prix, le financement du service de valeur ajoutée sera supporté par le budget de publicité

4) Quel serait le coût d'un contrat de service avec AFRITAXES

Tous les budgets sont acceptables. De plus, la carte d'abonnement AFRITAXES peut être réalisée sur fond du logo ou des emblèmes du cocontractant.

5) Comment AFRITAXES assure ses obligations liées au contrat de partenariat

AFRITAXES dispose d'un correspondant par pays dont le rôle est d'assurer la mise à jour du site.